



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 6 AVRIL 2023 à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
28	29	17

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : Jean-Pierre SERRUS, Isabelle RICARD, Didier JEAN, Marie-Line MICHELOTTI, Philippe VANHALST, Fanny VAILLAT, Frédéric VANDENBOSSCHE, Aurélie GROSSO, Jean-Marie LEBRE, Gérard COUSTABEAU, Danielle CARELLO, Astrid ROBERT, David MANDINE, Emilie LAFOND, Marc GOFFIN, Régis POSTIAUX, Audrey SERAFINI, Sylvestre PIGNOLY, Alix DIOP

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : Amor BOUKHECHAM, Paul GAILLARD, Michèle BOURGUE, Marie-France FANTAUZZO, Pascal BREBION, Michel ROUSSIER, Nathalie JEAN, Bruno SBLANDANO, Patrick URAS

Conseillers Municipaux absents : Lydie MILAD

Délibération N° 39/23

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DE L'ABBAYE DE SILVACANE

Rapporteur : Madame MICHELOTTI

Rappelle à l'assemblée que s'agissant du vote du Compte Administratif 2022, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote et ayant quitté la salle, Madame Isabelle RICARD, Première Adjointe est désignée comme Présidente de séance en remplacement de Monsieur le Maire.

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget annexe de l'Abbaye de Silvacane,
Vu le Comité d'Exploitation du 03/04/2023,
Vu l'avis de la Commission des Finances du 03/04/2023,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Nombre de suffrages exprimés	Votes contre	Abstentions
21	0	5 (M. GOFFIN, R. POSTIAUX, A. SERAFINI, S. PIGNOLY, A. DIOP)

ARRÊTE le Compte Administratif 2022 du budget annexe de l'Abbaye de Silvacane, comme suit (le compte administratif est arrêté si une majorité de voix ne s'est pas dégagée contre son adoption) :

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023 1

Application agréée E-legalite.com

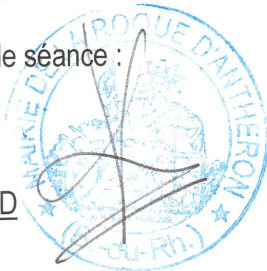
70_DE-013-211300843-20230406-CA_2022_ABB

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
SECTION D'EXPLOITATION	Résultats de l'exercice 2022	350 780,18 €	438 487,04 €	87 706,86 €
	Résultats antérieurs reportés	0,00 €	266 430,90 €	266 430,90 €
	Résultat cumulé à affecter	350 780,18 €	704 917,94 €	354 137,76 €
		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultats de l'exercice 2022	16 087,68 €	12 343,40 €	-3 744,28 €
	Résultats antérieurs reportés	0,00 €	813 152,78 €	813 152,78 €
	Résultat cumulé à affecter	16 087,68 €	825 496,18 €	809 408,50 €
Soit un excédent de clôture		366 867,86 €	1 530 414,12 €	1 163 546,26 €

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

La Présidente de séance :

Isabelle RICARD



La Secrétaire de séance :

Aurélié GROSSO

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 17/04/23
Et de la publication ou notification le 17/04/23

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com